



CHAQUE ANNÉE EST UNE PROMESSE DE JOIES ET DE DÉCOUVERTES. QUE 2020 SOIT POUR VOUS UNE ANNÉE SPÉCIALE !

UNE BONNE MARCHÉ
APRÈS LES FÊTES

P. 4

LE BUG-1 : À LA RENCONTRE DES SENIORS

P. 5

THÉÂTRE DIALECTAL WALLON « EL FINE EQUIPE »

P. 7

VILLE PROPRE, GENAPPE QUESTIONNE SES CITOYENS

P. 8

LA BIBLIOTHÈQUE AUX FRONTIÈRES DE L'INCROYABLE

P. 8





LE MOT DU BOURGMESTRE

Souvenez-vous ... Il y a déjà quelques semaines, les journées étaient les plus courtes de l'année. Pourtant la Grand-Place était toute illuminée et décorée, grouillante d'activités et noire de monde. Le marché de Noël battait son plein, emmené par le comité des fêtes et autres associations, attirant les chalands pour leurs derniers achats, les amateurs de champagne ou de vin chaud et les enfants pour un tour sur un manège pas tout-à-fait comme les autres.

En marge du marché de Noël, la Ville de Genappe et le Tof Théâtre proposaient le festival « Genappe perd la Boule » qui donne depuis 6 ans aux festivités de fin d'année un caractère local, convivial, artistique, imaginaire, unique en Province du Brabant Wallon : bref un caractère bien Genappien. Du vendredi soir au dimanche après-midi, plus de 3000 spectateurs sont venus assister aux spectacles donnés en rue et dans les différentes scènes, visiter le marché de Noël, visiter les vitrin' des artisans... Un plein succès donc, partagé par bon nombre d'entre vous, petits et grands.

Je remercie toutes les personnes qui ont participé à cet événement, à sa préparation, son organisation, son bon déroulement et au nettoyage après les festivités !

Dans un autre style mais tout autant reconnue, typiquement genappienne également et attendue avec impatience par nos amis sportifs, la traditionnelle cérémonie de remise des mérites sportifs a été elle aussi une entière réussite ! Le complexe sportif faisait salle comble pour récompenser les sportifs méritants, saluer leurs efforts et leurs performances et assister à des numéros acrobatiques à couper le souffle. Pour cet événement également, je remercie les différentes personnes qui ont œuvré à cette réussite.

L'année 2019 s'est aussi terminée avec le traditionnel devoir de fin d'année : la confection du budget pour l'année suivante. Premier budget après le récent changement de fiscalité, j'aurai l'occasion de vous le présenter plus en détail dans le Journal de Genappe du mois prochain.

2019 laisse la place à 2020, qui, à en lire les pages qui suivent, sera à nouveau une année riche en nouveautés et en activités. Au rayon des nouveautés, ne ratez pas le changement des jours de collecte des immondices dans certains villages, la nouvelle collecte des déchets organiques, l'enquête sur la propreté publique, la page facebook du GAL « ça bouge sur mon territoire » sur la mobilité dans nos villages, ... Côté activités, elles sont comme d'habitude nombreuses et variées, proposées par la Ville, la bibliothèque, le Centre culturel, la Maison des Jeunes, différentes associations ou collectifs citoyens. Envie de cours d'informatique, de visiter la réserve naturelle, d'ésotérisme, de cinéma, de spectacles, de réaliser des économies d'énergie, ... tout, vous trouverez tout dans les pages qui suivent.

Je termine par vous présenter à toutes et tous mes meilleurs vœux pour cette année qui commence. Je vous la souhaite douce, heureuse, pleine de joie et de découvertes. Je vous la souhaite sereine, dans une commune où il fait bon vivre !

Gérard Couronné
Bourgmestre



LE MOUVEMENT RÉFORMATEUR VOUS PRÉSENTE SES MEILLEURS VŒUX

Le Bourgmestre Gérard Couronné, les membres du Collège, les membres des conseils communal et du CPAS ainsi que les membres du comité du Mouvement Réformateur de Genappe, vous souhaitent une belle année 2020 et ont le plaisir de vous convier au drink de l'amitié qui se tiendra le 25 janvier 2020 à 19h.

Cette rencontre conviviale est organisée à l'occasion du nouvel an en la salle communale

de Glabais - Rue Eugène Philippe, 1A
Possibilité de déguster une assiette campagnarde (Assiette de fromages, charcuteries, salades, pain et dessert au prix de 18€). Réservation auprès de Sarah Hermans au 0479/52.23.14 avant le 20 janvier 2020.
Les réservations seront effectuées après paiement à l'Association MR de Genappe : BE49 0680 8340 5071

ECOLO GENAPPE

Tant de choses à dire. Tant de bulles à se souhaiter pour 2020.

Tel est le premier événement de 2020 de notre formation politique.

Ecolo Genappe #Créonsdemain et toute son équipe de militants et mandataires souhaitent vous inviter à un apéritif de bonne année.

Et ce, vendredi 17 janvier à 18h30 à la salle communale de Vieux-Genappe. Nous souhaitons communiquer nos meilleurs vœux à l'ensemble des citoyens, nnes de Genappe,

aux différentes formations politiques et aux journalistes qui suivent assidûment la vie de notre ville.

Les bulles pétilleront donc dès 18h30 à destination de toutes et tous.

Pratiquement : L'adresse de la salle est Chaussée de Nivelles, 99 - 1472 Vieux-Genappe.

Nous espérons pouvoir compter sur vous, votre présence et obtenir la confirmation de votre participation : info@genappe.ecolo.be



Gilson André SA

Toutes assurances – Toutes compagnies

Placements

Rue de Ways, 51 - 1470 Genappe
Tél. : 067/79.46.46

E-mail : assurances.gilson@portima.be

www.assurancesgilson.be

N° FSMA 14169 A



POUR L'INFORMATION
AU JOUR LE JOUR
WWW.GENAPPE.BE



Contrôle de la vue
Lentilles de contact
Appareils auditifs

Travail
sérieux et soigné

Rue de Ways, 3
1470 Genappe
Tél. 067/77.29.33



COLLÈGE COMMUNAL



Gérard COURONNÉ
Bourgmestre

Permanences: À l'Hôtel de Ville, le jeudi de 16h à 18h et le samedi de 10h30 à 12h ou sur rendez-vous: 067/79.42.48
067/79.42.02 - 0475/42.70.17
gerard.couronne@genappe.be

Attributions: Etat-civil, Sécurité, Police, Partenariat Locaux de Proximité (PLP), Personnel, Finances et budget, Economie, Coordination dans l'exécution du Plan Stratégique Transversal et de la déclaration de politique générale, GAL (groupe d'action locale), Plan Communal de Développement Rural (PCDR), Information et communication, Cultes, Laïcité, Commune hospitalière



Stéphanie BURY
1^{ère} Echevine

Permanences: À l'Hôtel de Ville, le jeudi de 15h30 à 17h30 ou sur rendez-vous: 067/79.42.06 - 0477/46.72.14
stephanie.bury@genappe.be

Attributions: Enseignement, ATL (Accueil extrascolaire), Ecoles des devoirs, Petite enfance, Conseil Communal des enfants, Place aux enfants, PCS (Plan de Cohésion Social), Agriculture, Participation citoyenne et volontariat, Jumelage, Egalité des chances, Santé, Informatique, Transition Numérique et Smart City



Carine MESSENS
2^{ème} Echevine

Permanences: À l'Hôtel de Ville, le jeudi de 16h30 à 19h ou sur rendez-vous: 067/79.42.04 - 0474/97.63.43
carine.messens@genappe.be

Attributions: Urbanisme, Aménagement du territoire, Rénovation urbaine, Mobilité



Hector TUBIERMONT
3^{ème} Echevin

Permanences: À l'Hôtel de Ville, le jeudi de 18h30 à 19h30 ou sur rendez-vous: 067/79.42.03 - 0475/82.05.23
hector.tubiermont@genappe.be

Attributions: Sports, Gestion des installations sportives et infrastructures de quartier, Festivité et gestion du matériel, ASBL des salles communales, Seniors, Repair café, Bien-être animal



Benoît HUTS
4^{ème} Echevin

Permanences: À l'Hôtel de Ville, le jeudi de 17h30 à 18h30 ou sur rendez-vous: 067/79.42.05 - 0474/79.76.96
benoit.huts@genappe.be

Attributions: Mouvements de jeunesse et Maison des jeunes, Plaines de vacances, Été solidaire, Bibliothèques, Tourisme, Commerce, Emploi, Associations patriotiques, Conseil consultatif des aînés et des jeunes, Intergénérationnel, Territoire de mémoire, Petit patrimoine populaire et historique, Environnement et transition environnementale, Gestion des cours d'eau et dossiers inondations, Aménagement et entretien des espaces verts



Rembert VAN DAMME
5^{ème} Echevin

Permanences: À l'Hôtel de Ville sur rendez-vous: 067/79.42.69 - 0475/26.32.19
rembert.vandamme@genappe.be

Attributions: Travaux (voiries et propriétés communales), Régie, Charroi communal, Aménagement et entretien des espaces publics, Propreté, Entretien des Cimetières



Vincent GIRBOUX
Président du CPAS

Permanences: Au CPAS, le jeudi de 14h à 16h sur rendez-vous au 067/64.54.50 .
À l'Hôtel de Ville, le jeudi de 17h à 18h30: 067/64.54.50 - 0473/88.11.90
vincent.girboux@genappe.be

Attributions: Culture, Centre d'expression et de créativité, Académie de Musique, Logement, Transition Énergétique

DÉCISIONS DU CONSEIL 17/12/19

Le conseil communal et le conseil de l'action sociale étaient réunis conjointement pour débattre des Plans Stratégiques Transversaux de la Ville et du CPAS. Vous trouverez plus d'informations sur le PST de la Ville dans l'édito du Bourgmestre. Ensuite, le conseil communal a pris les décisions suivantes :

Affaires générales :

- Le Conseil communal a désigné M. B. Huts pour le représenter au sein du conseil d'administration de l'AMO Tempo.
- Le Conseil communal a approuvé le plan de développement de la lecture publique.

Environnement :

- Le Conseil communal a remis un avis défavorable sur un projet de règlement complémentaire de circulation proposé par le SPW. Ce projet vise à modifier le stationnement à la rue de Ways en diminuant la zone de stationnement existante à droite en descendant vers Bousval et en créant une nouvelle zone de stationnement dans l'autre sens, à droite juste avant d'arriver à la Grand'Place. Le Conseil a remis un avis défavorable sur ce projet de règlement, en estimant que la situation projetée serait moins favorable que la situation actuelle.

Finances :

- Le Conseil communal a approuvé le budget pour l'année 2020.
- Le Conseil communal a approuvé la dotation à la zone de police Nivelles-Genappe pour l'année 2020 au montant de 1.578.887,00 €.
- Le Conseil communal a approuvé la dotation à la zone de secours pour l'année 2020 au montant de 740,114,81 €.
- Le Conseil communal a approuvé le budget 2020 de la Fabrique d'église de Loupoigne au montant de 27.975 €. La part communale est de 18.424 €.
- Le Conseil communal a autorisé 2 paiements en dépassement du crédit budgétaire pour pouvoir payer la cotisation de responsabilisation et les pensions des anciens mandataires.

Travaux :

- Le Conseil communal a approuvé l'adhésion à une centrale d'achat « Digital Wallonie.be » qui permettra l'acquisition de matériel informatique.

Energie :

- Le Conseil communal a approuvé la première phase du plan E-Lumin qui vise à remplacer tous les éclairages publics par des lampes LED en 10 ans. Pour 2020, Ores va remplacer 268 armatures pour une économie de 75.990 kwh en terme de consommation et de 15.368 € annuel en terme d'économie financière. Le montant à financer par la Ville est de 89.662,14 € TVAC et l'intercommunale ORES finance 33.500 € HTVA.
- En ce qui concerne l'entretien de l'éclairage public, le Conseil communal a approuvé la charte du « Service Lumière » qui fixe les modalités d'intervention de l'intercommunale ORES dans l'entretien de l'éclairage public pour une durée de 3 ans.

Urbanisme :

- Le Conseil communal a approuvé le déplacement d'un projet de 8 logements publics prévus initialement à Ways vers un terrain appartenant au CPAS à la rue Dernier Patard à Baisy-Thy. La société de logement de service public « Notre Maison » est invitée à déposer un projet pour ces logements publics.
- Le Conseil communal a autorisé le collège à introduire un recours au conseil d'état contre le permis délivré à la SA New Wind pour la construction et l'exploitation de 5 éoliennes. Le Collège fera valoir comme argument l'étude commandée à un bureau d'étude visant à réaliser un cadre éolien propre à Genappe.

Divers :

- Sur proposition d'une conseillère communale, le Conseil communal a chargé le collège de voir en concertation avec le CPAS quels sont les services offerts en matière de lutte contre la violence faite aux femmes afin de proposer une motion en ce sens lors d'une séance ultérieure.

DU CHANGEMENT DANS LA ZONE BLEUE

Plus de rotation pour plus d'accessibilité aux commerces.

Vous l'avez constaté, depuis le 2 septembre 2019, pour une meilleure rotation des véhicules propice à la fréquentation des commerces, la zone bleue s'est étendue dans le Centre-Ville et la durée de stationnement s'est uniformisée à 60 minutes.

Concrètement, la zone bleue s'étend sur la rue de Charleroi, la Place de Genappe (y compris la rue Emmanuelle Lutte), la rue de Bruxelles (tronçon compris entre la place de Genappe et la Vinicole) et les premières places à l'entrée du parking de la Plaine communale.

Depuis peu, les 5 premières places de chaque côté de l'entrée de la rue de la Station (côté rue de Charleroi) sont également concernées par la zone bleue.

Pour rappel, la zone bleue est une des diverses façons de gérer le stationnement dans le centre-ville. Une façon de garantir la gratuité des parkings pour tous tout en favorisant une accessibilité aux commerces de proximité du centre.

Les zones bleues sont identifiées et délimitées par des panneaux bleus avec un « P » blanc et le symbole d'un disque de stationnement. La durée maximale de stationnement est indiquée sur

les panneaux délimitant la zone bleue.

Pour éviter toute amende, il est impératif d'utiliser le disque de stationnement réglementaire du lundi au samedi entre 9h et 18h, excepté le dimanche et les jours fériés.

Pensez donc à placer votre disque de stationnement de manière visible derrière le pare-brise de votre voiture et à ne pas stationner plus longtemps que la durée autorisée. Après expiration du délai, le véhicule doit être déplacé. (Il est interdit de changer l'heure indiquée sur le disque sans déplacer son véhicule).



MEILLEURS VOEUX !

Le Syndicat d'initiative de Genappe vous souhaite un joyeux Noël et une bonne année 2020 ! Qu'elle soit pleine d'aventures et de nouvelles découvertes... Cette nouvelle année est aussi l'occasion pour vous de devenir membre du Syndicat et de vous inves-

tir activement dans notre asbl. Intéressé-e ? N'hésitez pas à nous contacter par mail ou téléphone.

Au plaisir de vous voir à nos prochaines activités ou, pour les plus gourmands, au comptoir des produits locaux situé dans

dans nos bureaux.

Syndicat d'Initiative de Genappe
38, rue de Bruxelles,
1470 Genappe.
info@sigenappe.be
067/77.23.43



VOUS RÊVIEZ D'UN CINÉMA À GENAPPE ?

En cette seconde partie de saison, laissez-vous tenter par un moment cinéma au cœur de la cité du Lothier ! Le ciné-club citoyen, initiative du Centre culturel, du MONTY et d'une bande de joyeux citoyens investis dans la programmation, fait son grand retour en 2020. Chaque mois, découvrez un film choisi pour l'ouverture qu'il propose sur le monde, pour les ponts qu'il crée et les réalités qu'il déploie, tantôt sombres, tantôt lumineuses, mais toujours remplies d'humanité.

À l'issue de chaque séance, un intervenant lié à la thématique du film poursuivra la réflexion en témoignant d'une réalité plus proche de nous, à Genappe et aux alentours. Un éclairage pour s'imprégner davantage du film. Les projections ont lieu un jeudi par mois au MONTY, toujours à 20H, toujours à 5€ la séance.

Jeudi 20 février : « Une affaire de famille » de Hirokazu Kore-eda

Au retour d'une nouvelle expédition de vol à l'étalage, Osamu et son fils recueillent dans la rue une petite fille qui semble livrée à elle-même. D'abord réticente à l'idée d'abriter l'enfant pour la nuit, la femme d'Osamu accepte de s'occuper d'elle lorsqu'elle comprend que ses parents la maltraitent. En dépit de leur pauvreté, survivant de petites rapines qui complètent leurs maigres salaires, les membres de cette famille semblent vivre

heureux – jusqu'à ce qu'un incident révèle brutalement leurs plus terribles secrets... Drame, Japon, durée : 2H.

La projection sera suivie de l'intervention de Guy De Backer, directeur d'« Alternatives familiales »

Jeudi 19 mars : « Woman at war » de Benedikt Erlingsson

Une cinquantenaire mène un combat solitaire contre la multinationale de l'aluminium Rio Tinto qui tente d'étendre son implantation en Islande. Mais alors qu'elle prépare de nouveaux sabotages de lignes électriques, elle apprend qu'une demande d'adoption déposée depuis longtemps a abouti et qu'elle va devenir mère d'une jeune orpheline ukrainienne. La projection sera suivie de l'intervention d'une militante écologiste.

Jeudi 14 mai : « Capharnaüm » de Nadine Labaki

À l'intérieur d'un tribunal, Zain, un garçon de 12 ans est présenté devant le juge. À la question : " Pourquoi attaquez-vous vos parents en justice ? ", Zain lui répond : " Pour m'avoir donné la vie ! ". Capharnaüm retrace l'incroyable parcours de cet enfant en quête d'identité et qui se rebelle contre la vie qu'on cherche à lui imposer. Drame, Liban, durée : 1H41. La projection sera suivie de l'intervention de Bernard De Vos, Délégué général aux Droits de l'enfant.



RENDEZ-VOUS À NOTRE MARCHE ADEPS ANNUELLE !

Après un mois de fêtes et quelques excès, le temps est venu d'enfiler ses bottines et partir sillonner nos sentiers. 5,10, 15 ou 20 km il y en a pour tous les goûts et tous les âges ! En famille ou entre amis, ren-

dez-vous le dimanche 2 février 2020, entre 7h et 18h au 38, Carrefour culturel.

L'accès se fera via le parking arrière, parking de la Plaine communale.

Renseignements :

Marche ADEPS
Le 2 février 2020
Départ : 38 Rue de Bruxelles,
1470 Genappe.
Infos : 067/77.23.43 ou
margot@relaisduvisiteur.be



CET ESPACE PUBLICITAIRE EST DISPONIBLE. INTÉRESSÉ ?
CONTACTEZ LE SERVICE COMMUNICATION PAR MAIL:
JOURNAL@GENAPPE.BE



LES JEUDIS PAPOTE AU CENTRE CULTUREL

Dès le 20 janvier, le Centre culturel ouvrira ses portes à un concept empreint d'une convivialité très genapienne ! Si vous voulez papoter, boire un café, jouer aux cartes ou simplement vous réchauffer, rendez-vous au centre culturel chaque jeudi entre 9H et 16H. Des animations créatives vous seront proposées à partir de 14H. Séances d'information thématiques organisées

à la demande. Venez nous voir et demandez Sarah !

Renseignements :

Les jeudis papote
Une initiative du Centre culturel de Genappe
Dès le 20 janvier 2020
Le jeudi, de 9h à 16h au 38, Carrefour culturel
067/77.16.27



UN ATELIER 2.0 POUR LES SENIORS

Comment créer une adresse mail ? Qu'est-ce que le wifi ? Comment utiliser un moteur de recherche ? En 2020, le Centre culturel se lance dans l'éducation aux médias avec les personnes du troisième âge ! Objectif ? Permettre aux seniors de s'approprier les outils informatiques, smartphones et télécommandes aux mystérieux boutons... Les séances seront co-animées par un animateur du Centre culturel et des jeunes du Bug-1. Elles auront lieu les premiers samedis du mois, de 10h à 12h au Centre culturel.

Voici les dates :

8 février 2020 : Rencontre, initiations de bases et écoute des demandes.
7 mars 2020 : Focus sur Facebook !
4 avril 2020 : Et si on parlait de YouTube ?
2 mai 2020 : Qu'est-ce que la cybercriminalité ?
6 juin 2020 : Sortie en lien !

L'atelier est gratuit et accessible à toutes et tous ! Intéressé/e ? Réservations au Centre culturel : 067/77.16.27 ou reservation@ccgenappe.be.



LES ATELIERS DU LÉZ'ARTS : SE PRÉPARENT AU CARNAVAL !

Confettis, masques et parures : il y a toujours un prétexte pour éveiller notre imagination et créer. Pour la semaine du carnaval, nous vous avons concocté un programme coloré ! Découvrez ci-dessous trois rencontres pour tous les âges et toutes les envies :

Le 23 février : Dimanche en famille (3 à 99 ans) : Carnaval en couleurs : comme chaque année venez festoyer, danser, créer avec nous le temps d'une jour-

née. Nous goûterons tous ensemble !

Du lundi 24 au vendredi 28 février 2020 :
Stage pour les 6-12 ans : « Drôles de tête » : créons des masques inspirés des héros des peintures pour changer de tête et inventer des histoires.

Stage pour les ados et adultes : « Carnaval des animaux » : créons un carnet inspiré de l'Arche de Noé : un bestiaire qui nous permettra de changer de

technique chaque jour (pastels, aquarelle, acrylique...)

Programme complet sur notre site web.

Les projets fusent et les idées se bousculent aux Léz'Arts. Rejoignez-nous !

Rendez-vous sur notre site : www.lesateliersdulezarts.be ou contactez-nous par téléphone ou par email (0488/899.378 - cecgenappe@gmail.com)



LE BUG-1 EN 2020

Après des vacances d'hiver chargées, la Maison de jeunes de Genappe repart en 2020 sur les chapeaux de roues avec pas moins de 8 ateliers réguliers : danse, rap, cuisine, jeu de rôle, mini-foot, boxe féminine et radio. Plusieurs sorties ludiques et culturelles sont déjà en projet. Toutes les dates et horaires seront prochainement disponibles sur nos différents réseaux et directement à l'accueil du Bug-1 !

Ces 17, 18 et 19 janvier, 10 jeunes danseurs et rappeurs iront se produire au

« Ungdomsringen Festival » à Aalborg, au Danemark, aux côtés de plusieurs autres maisons de jeunes belges. Un autre projet qui marquera ce début d'année 2020 est la réalisation de notre char pour le carnaval de Genappe. Le thème de cette année mettra en valeur le sorcier le plus célèbre, Harry Potter !

Pour rappel, les activités de la Maison de jeunes sont réservées en priorité aux jeunes de moins de 26 ans.

L'accueil reste ouvert les mercredis de 13h à 19h, les jeudis

de 16h à 19h, les vendredis de 14h à 19h et les samedis de 10h à 17h.

Informations et inscriptions :
067 49 05 51 – à l'accueil de la MJ (rue de Bruxelles 14, 1470 Genappe)

Ateliers danse, cuisine et boxe : Alicia – alicia@bug-1.be
Ateliers jeu de rôle et mini-foot : Amaury – amaury@bug-1.be
Ateliers rap et radio : Damien – damien@bug-1.be
Informations générales : Tristan – tristan@bug-1.be

GENAPPE TE TEND L'OREILLE !

Saviez-vous que le 13 février sera la journée mondiale de la radio initiée par l'UNESCO? Pour célébrer l'événement, le Centre culturel proposera une création radiophonique collective, témoin de la relation particulière qui existe entre le territoire et ses habitants.

Concrètement, depuis plusieurs mois, munis d'un micro et d'un casque, des citoyens sont partis se balader pour enregistrer les sons qui font battre le cœur de la

ville. Enfants et adultes, curieux et discrets, ils ont tendu leur micro pour capturer des échanges autour d'un banc, à l'arrêt de bus, au détour d'une rue...

Pour découvrir Genappe autrement, nous diffuserons le 13 février cette carte sonore du territoire, trésor de sons glanés collectivement... Comment l'écouter ? Rendez-vous ce jour-là sur notre site ou sur les réseaux sociaux...





GESTION ET VISITES GUIDÉES À LA RÉSERVE NATURELLE DE GENAPPE

A vos agendas ! Nous vous proposons de nouvelles dates pour les gestions et les visites guidées à la réserve naturelle de la sucrierie de Genappe, site ornithologique majeur de Wallonie.

Les gestions

Etant donné la taille du site, des bénévoles viennent régulièrement en renfort pour tronçonner, ébrancher, ramasser, brûler, ... au rythme qui convient et le temps que l'on veut. On ne pointe pas ! Il y a du travail pour toutes les compétences, dans une ambiance conviviale et un cadre de toute beauté.

Ces actions de gestion sont gérées par Environnement-Dyle, en concertation avec le DNF (département de la nature et des forêts de la RW), responsable du site.

Le matériel est fourni par Environnement-Dyle, grâce à un subside provincial. C'est également

la province qui prend en charge l'assurance des bénévoles.

Impatient(e) de participer ?

Notez les prochaines gestions, les dimanches suivants à 9h30 : 2 février, 8 mars, 5 avril, 10 mai et 7 juin.

Pour ceux/celles qui le souhaitent, une petite visite guidée par un ornithologue est prévue. Dans ce cas merci de prévenir et de prendre un pique-nique.

Lieu de rendez-vous : au rond-point de la sucrierie à Loupoigne (GPS : croisement avenue du Parc et rue du Centre). En effet, un chantier est annoncé en vue de prolonger la voie verte Loupoigne-Houtain et l'accès habituel risque d'être fermé.

Les visites guidées

La réserve naturelle vous invite à une balade guidée par un ornithologue qui vous guidera dans l'observation et l'écoute des différentes espèces d'oiseaux pré-

sents sur le site. Les dimanches suivants à 9h : 9 février, 16 février, 22 mars, 15 mars, 19 avril, 26 avril, 17 mai, 24 mai, 14 juin, 21 juin.

Consignes :

Porter des vêtements sombres et des bottes si le temps est humide.

Chiens non admis.

Il est recommandé de se munir de jumelles.

Une organisation de la Ville de Genappe, de l'association Environnement-Dyle et du DNF.

Réservation obligatoire

- Aude Roland : Service environnement de Genappe 067/79.42.72 aude.roland@genappe.be

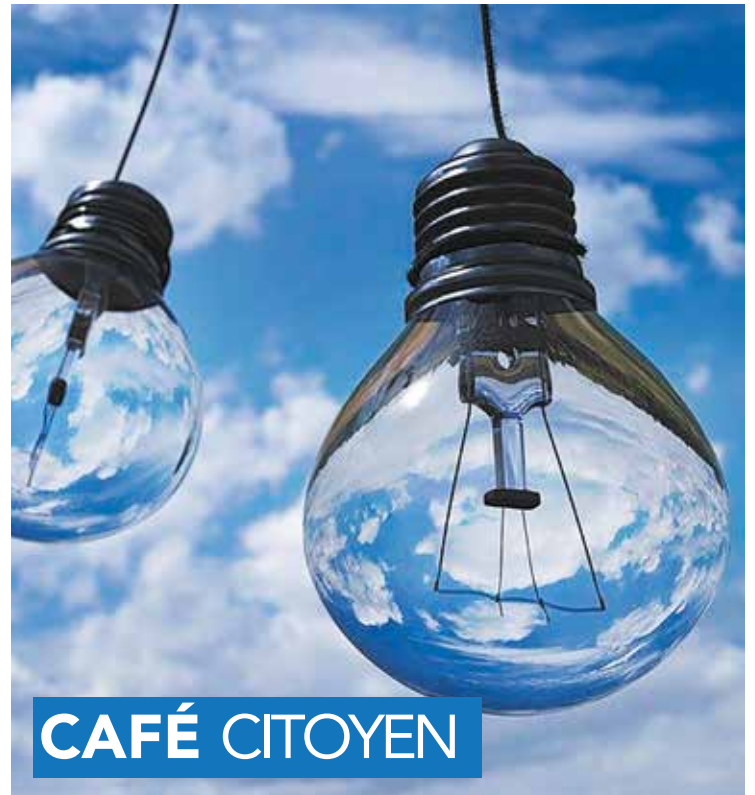
- Michèle Fourny : Environnement-Dyle 0477/43.16.78 environnement.dyle@gmail.com

GOÛTER AUX CRÊPES



Comme chaque année, la Conférence Saint Vincent de Paul de Genappe organise son traditionnel goûter aux crêpes. Celui-ci se tiendra le dimanche 16 février 2020 à la

Maison Galilée, rue de Bruxelles 14 à Genappe, de 15h à 17h30. Nous vous y attendons nombreux. Le bénéfice aidera les plus démunis de l'entité.



CAFÉ CITOYEN

Transition énergétique – Que puis-je faire à mon niveau ? (1ère partie)

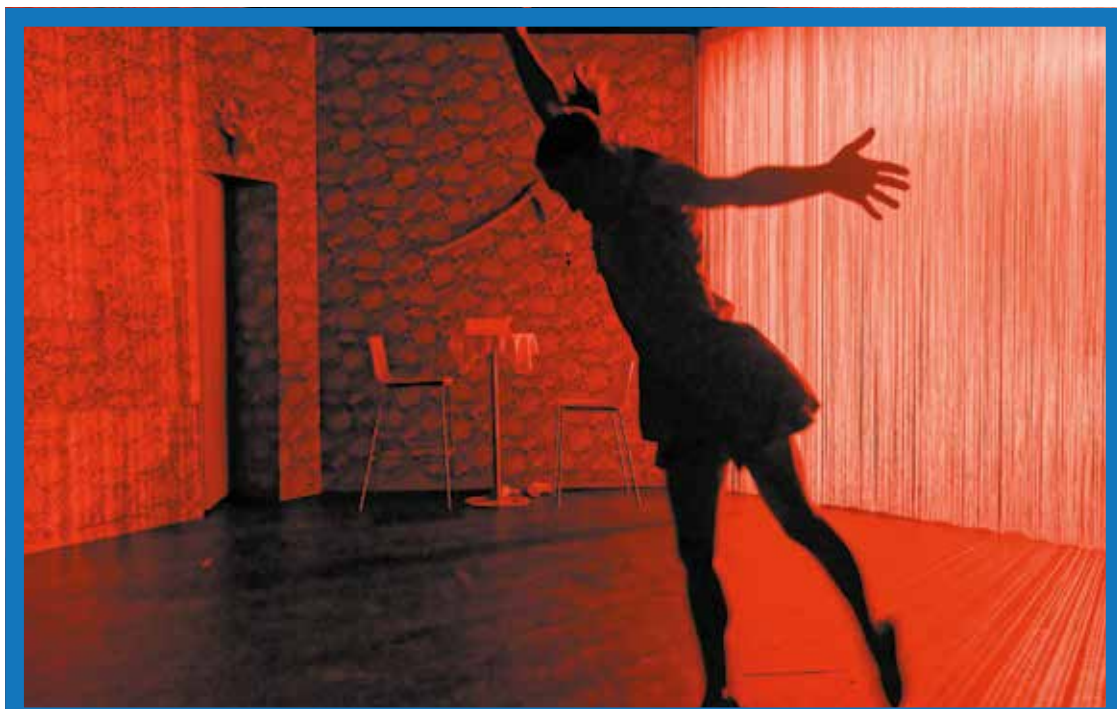
Jeudi 23 janvier à 20h. Vous avez envie de contribuer à la transition énergétique et /ou de faire des économies d'énergie, mais vous ne savez pas quoi faire ou comment vous y prendre ? Ou bien, au contraire, vous avez déjà mis en œuvre tout ce que vous pensiez réalisable et vous ne voyez pas ce que vous pourriez faire de plus ?

Isolation, combustibles de chauffage, eau chaude sanitaire, régulation des installations, électricité, éclairage, conservation et cuisson des aliments, réduction

des déchets, carburants et déplacements... Nous aborderons ensemble diverses pistes d'économies d'énergie réalisables au quotidien dans la maison et pour vos déplacements.

Venez prendre des idées ou témoigner de vos recherches et/ou premiers résultats lors de cette 1ère partie du Café citoyen consacré à ce sujet le jeudi 23 janvier à 20h au Monty (ouverture du bar à partir de 19h). La deuxième partie aura lieu le mercredi 12 février à 20h.

Organisé par Genappe en Transition avec le soutien du Monty PAF : gratuit – pas de réservation



UN SPECTACLE COUP DE COEUR

En février, le TOF THÉÂTRE programmera « Souliers Rouges » Cie Les Nuits Claires (France) et Agnello (Belgique), un spectacle coup de cœur à voir en famille, mais les adultes sans enfants peuvent y prendre autant de plaisir !

Une petite fille orpheline est adoptée par une marâtre cruelle qui ne supporte pas que la fillette conserve le moindre souvenir de sa mère défunte. Attirée par le rouge parce que sa mère aimait cette couleur, la petite fille

reçoit d'un mystérieux marchand une paire de souliers...rouges. Ces derniers sont magiques, et l'invitent à danser toute la nuit pour retrouver sa maman. La petite fille les chausse mais les souliers se révèlent maléfiques.

« Un conte contemporain positif pour trois excellents comédiens, où la danse n'est plus celle de l'enchantement, mais celle d'une pulsion de vie, où les marâtres deviennent mères aimantes, où l'humour joue avec le frisson de la peur » Télérama

Renseignements :

Vendredi 7 février - 20h30 au Monty
58 rue de Charleroi 1470 Genappe www.lemonty.be
Organisé par le Tof théâtre, en partenariat avec le Centre Culturel de Genappe et le Centre Culturel du Brabant Wallon

Tout public à partir de 7 ans
PAF : 12€ - 8€ (moins de 18 ans, demandeurs d'emploi, seniors, étudiants)
Réservations obligatoires par email: reservation@lemonty.be



CET ESPACE PUBLICITAIRE EST DISPONIBLE. INTÉRESSÉ ?
CONTACTEZ LE SERVICE COMMUNICATION PAR MAIL: JOURNAL@GENAPPE.BE

COURS
COUNTRY DANCE

Professeur de danse country depuis plus de 9 ans, Yvette Demoulin, accompagnée de Françoise Autrique, vous fera découvrir avec entrain cette merveilleuse discipline inspirée du pays des Cow-boys.



Renseignements:
yvette.demoulin@yahoo.fr
0471/ 11 06 52



DES P'TITS JOBS POUR LES PIONNIERS ?

Les pionniers de la 7BW à Ways recherchent du travail pour financer leur camp. Ils pourront s'occuper de votre jardin, peindre, travailler pour vos événements... Ces 20 jeunes dynamiques sont disponibles. Ils vous proposent de réaliser des jobs à prix réduits et vous pouvez en proposer le montant. Ils répondront avec

grand plaisir à vos demandes. Contactez-les !

Renseignements :
LES PIONNIERS DE LA 7BW
Marie Wouters: 0479/55.65.57
Clémence Courteille:
0493/68.83.27
Bryan Looze: 0478/02.29.69

THÉÂTRE DIALECTAL WALLON

Què l'timps passe rate ; nos dallons co passer d'sus lès plantches .

Vos qui aiméz bè d'rîre , vos qui aiméz bé pârlér ou bé cauzé walon

C'est l'ocâzion dè v'nu passer in bon moumint aveu nos ôtes. Pou l'sêzième anéye , èl troupe dialectale walone « El Fine Equipe » à l'onneûr dè vos présintér ène comédiye en trwès akes da Christian Derycke « Qui c'qu'a yeu c'n'idéye folle ... ! »

Qui s'qu'a yeu s'n'idéye folle... !

Comédie en trois actes de Christian Derycke

L'action se passe dans la salle des professeurs d'une école secondaire. On attend depuis quelques semaines l'arrivée d'un intérimaire devant remplacer un professeur promu directrice. Il manque aussi toujours un surveillant pour le dortoir des pensionnaires. Juste à côté de l'école, il y a une prison d'où viennent de

s'évader deux individus. Plutôt que de se faire prendre sur les routes de la région, les deux individus trouvent refuge dans l'école où on les prend pour les intérimaires salutaires.

Calendrier

Le 13 mars 2020 à 19 h 30
Le 14 mars 2020 à 19 h 30
Le 15 mars 2020 à 15 h 30
Le 20 mars 2020 à 19 h 30
Le 21 mars 2020 à 19 h 30
Le 22 avril 2020 à 15 h 30

La suite sur scène ... avec :
Véronique Leclercq , Philippe Jourion , Emilie Anselme De Smedt , Laurence Falisse , Martine Peeters , Julie Marchand , Vincent Stroobants , Michaël Rouffiange et Léopold Gossiaux .

Renseignements :

Salle communale de Loupoigne, rue du centre 28 A. Réservations souhaitées au prix de 8 € (Les places sont numérotées) auprès de Léopold Gossiaux 067/77.37.79

DERNIER QG DE NAPOLÉON

Le Brabant wallon

22/01 à 14h00
26/01 à 10h30 et 14h00

Il était une fois...

Le musée du Dernier QG de Napoléon se (ra)Conte

entre imaginaire, histoire, anecdotes et légendes

Animation en famille (à partir de 9 ans) : musée conté (création originale) suivi d'un atelier artistique *portrait partagé*

Inscription obligatoire : animationdagn@brabantwallon.be

Prix : 5€/personne

Chaussée de Bruxelles, 66 à 1472 Vieux-Genappe

02 384 24 24
www.dagn.be

DERNIER QG DE NAPOLÉON

Dans la douceur de l'hiver, le Dernier QG de Napoléon propose un moment à vivre en famille (à partir de 9 ans).

Il était une fois... Le musée du Dernier QG de Napoléon se (ra)Conte.

Le héros, jeune garçon tambour, entrainera les petits et

grands participants dans son récit. Entre imaginaire, histoire, anecdotes et légendes.

Un atelier artistique, portrait partagé, sera organisé après le conte pour céder la place à l'expression du ressenti et à la créativité.

Envie de partager cette expérience ?

Durée de l'activité +/-2h15 le Mercredi 22/01 : 14h et le Dimanche 26/01 : à 10h30 ou 14h
Inscription obligatoire : animationdagn@brabantwallon.be - Info : 02 384 24 24
Prix : 5€/personne



DEUX MODULES DE COURS D'INFORMATIQUE POUR DÉMARRER L'ANNÉE

La bibliothèque poursuit sa collaboration avec l'asbl Web-seniors et vous propose deux nouveaux modules de cours gratuits et accessibles sur inscription. Ces sessions seront organisées

de 9h à 12h.

Vendredi 7 février : J'apprivoise mon smartphone

Vendredi 28 février : Je découvre plusieurs applications de ma tablette/de mon smartphone

Les futurs « élèves » devront se munir de leur matériel android uniquement. Rien ne vaut ses outils pour progresser ! Intéressés ?

Contactez la bibliothèque au 067/79.42.91 ou .92 ou.93

LES NETTOYEURS

N'avez plus peur de votre ordinateur

Les Nettoyeurs nettoient, sécurisent, stockent, réparent, expliquent, installent...votre ordinateur

Monsieur Léon se déplace 0472/649.442 www.les-nettoyeurs.be
PC ou MAC



Un Plan Local de Propreté est en préparation dans notre commune !

Nous vous l'annonçons dans notre précédente édition, un Plan Local de Propreté est en préparation. L'objectif est d'améliorer la propreté publique en développant des actions

coordonnées visant à réduire la présence de déchets sauvages et de dépôts clandestins.

Pour arriver à faire changer les choses, nous allons avoir besoin de VOUS !

Merci de prendre quelques minutes de votre temps afin de ré-

pondre à ce questionnaire anonyme.

Vous pouvez le compléter et le renvoyer vers l'administration communale à l'attention de Madame Swerts – Espace 2000, 4 – 1470 Genappe ou par mail à l'adresse : environnement@genappe.be



L'étrange, l'inconnu, le mystérieux seront les maîtres mots à Genappe au cours de cette année 2020. Le Centre de Lecture publique met en place un projet inédit qui soulèvera sans doute questions et curiosité.

Récolte de témoignages, création d'un recueil et ateliers éso-tériques au programme. Dans toutes les familles, on entend dire « Ma grand-mère disait toujours que... », « Il m'est arrivé quelque chose de fou... », « Mon oncle nous parlait de cet endroit étrange... ». Nous avons tous autour de nous quelqu'un qui a vécu quelque chose d'inexpliqué. Sorcellerie, médiumnité, ovnis, télépathie, les sujets « étranges » sont nombreux. A Genappe probablement aussi et c'est ce que nous souhaitons découvrir.

Pour pouvoir découvrir tous ces phénomènes, nous allons avoir besoin de vous. Des boîtes aux lettres sont placées dans chaque

village de l'entité et vous pouvez y déposer vos récits (anonymes ou non). Vous ne pouvez pas vous déplacer ? Une adresse e-mail est également accessible : etrange@genappe.be Nous allons récolter vos témoignages durant un an et nous publierons ensuite un recueil qui pourra être emprunté à la bibliothèque.

Mais ce n'est pas tout ! Nous vous donnerons également rendez-vous dans les villages pour rencontrer des professionnels du secteur.

A vos agendas car le jeudi 30 janvier à 19h30, vous pourrez assister à une rencontre avec Candice Dalebroux, medium. Celle-ci nous parlera de son travail, des guides, de nos défunts. Intéressés ? Inscrivez-vous auprès de la bibliothèque au 067/79.42.92 ou via l'adresse : bibliotheque@genappe.be La rencontre est gratuite, mais accessible sur réservation.

1. Selon vous, le territoire de la Ville de Genappe est-il propre dans son ensemble ?

0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	----

Très sale

Très propre

2. Pouvez-vous cocher les 3 types de déchets les plus constatés ?

- Canettes/bouteilles
- Crottes de chiens
- Mégots/papier
- Pneus
- Autre
- Dépôts plus importants (déchets de construction par exemple)
- Sacs poubelles non réglementaires

3. Selon vous, qui génèrent ces déchets sur le territoire ?

4. Selon vous, quels sont les 3 sites les + sales dans votre village ou dans la commune (adresse ou description précise) :

- _____
- _____
- _____

5. Selon vous, comment pourrait-on améliorer la situation ? 3 idées à explorer ?

- _____
- _____
- _____

6. Savez-vous comment signaler un problème de propreté sur le territoire ?

- Oui
- Non

Si vous avez répondu « non », nous tenons à vous présenter l'application « Betterstreet ». Si vous constatez une poubelle qui déborde, ou un dépôt sauvage mais également un nid de poule, un banc cassé, signalez-le sur l'application et rester informé du suivi.

Si vous avez déjà signalé un problème via l'application Betterstreet, êtes-vous satisfait de l'intervention ?

- Oui
- Non

7. Seriez-vous disposé à poser certains gestes afin de participer au maintien de la propreté publique ?

- Oui
- Non

Si oui, que seriez-vous prêt à faire ? _____
 Si oui, pouvez-vous nous donner vos coordonnées afin d'être recontacté dans le cadre d'un projet de propreté publique ? _____

8. Qui êtes-vous ?

a. Quel est votre village ? _____

b. Votre âge ?

- Moins de 25 ans
- 25 / 34 ans
- 35 / 44 ans
- 45 / 65 ans
- Plus de 65 ans

c. Votre sexe ?

- Homme
- Femme

MERCI d'avoir pris le temps de compléter ce questionnaire !

Il reste à transmettre ce questionnaire à Mme Swerts – Espace 2000, 4 – 1470 Genappe ou par mail à environnement@genappe.be



ÇA BOUGE SUR MON TERRITOIRE !

Depuis bientôt deux ans, le Groupe d'Action Locale (GAL) Pays des 4 Bras mène des projets de développement rural sur les communes de Les Bons Villers, Genappe et Villers-la-Ville. Un des axes de travail développé par l'organisation est la mobilité. Les objectifs sont multiples : valoriser le réseau de mobilité douce, favoriser l'intermodalité et les transports publics, développer des initiatives de mobilité alternative telles que le co-voiturage et la voiture partagée, communiquer et sensibiliser les acteurs du territoire. L'année 2020 s'annonce déjà riche en réalisations : placement de racks vélo, création de cartes intermodales, actions de sensibilisation...

Pour rester informé-e-s, abonnez-vous à la toute nouvelle page Facebook « Ca bouge sur mon territoire ». Pauline Marchand, la chargée de mission « mobilité » du GAL, s'en servira comme plateforme de partage d'informations. Vous pourrez y découvrir des articles de fond, des informations utiles et d'actualité, ainsi que le suivi

du travail et des événements du GAL en lien avec la mobilité sur le territoire !

Lien : www.facebook.com/cabougesurmonterritoire



COLLECTE DES BÂCHES AGRICOLES

En 2020, c'est possible toute l'année ! Il arrive encore que des bâches agricoles soient brûlées sur les champs, abandonnées sous forme de dépôts sauvages (talus, chemins creux ...) ou laissées au gré du vent et retrouvées accrochées aux fils barbelés des clôtures. Dans tous les cas, la qualité de notre environnement et de nos paysages s'en ressent. Il faut agir !

Les bâches agricoles constituent un gisement relativement homogène (lorsqu'elles sont propres et sans impuretés) apte au recyclage. Après leur collecte, elles sont pressées en balles puis réinjectées dans la filière du plastique recyclé. Après lavage et extrusion, le polyéthylène récupéré peut notamment servir à fabriquer de nouveaux piquets de clôtures, du mobilier urbain ou des poteaux divers. Il peut également être incorporé dans la fabrication de nouveaux films

plastiques, sacs poubelles, etc. En nous confiant vos bâches agricoles, vous garantissez une nouvelle vie à vos plastiques et contribuez à la protection de notre environnement. Chaque année, nous récoltons plus de 200 tonnes de bâches agricoles. Toutes ont connu une deuxième vie.

Consignes à respecter :

Vous avez un rôle important, car la qualité du recyclage dépend de la qualité des déchets que vous nous confiez. Vous devez respecter scrupuleusement les instructions suivantes :
Sont acceptés, les bâches rétractables d'ensilage et les films étirables d'enrubannage en plastique uniquement. Ceux-ci doivent être brossés et/ou lavés au jet d'eau de manière à retirer toutes les autres matières. Et les ballots ne doivent pas dépasser 25 kg.

Attention, les ficelles à ballot et autres matières tels ficelles, fils de fer, boues, betteraves, fourrage, emballages de produits phytosanitaires, big-bags, sacs d'engrais, filets, déchets divers tels que briques, jus, pulpes, ... Ne sont pas repris.

En respectant ces consignes, vous garantissez un recyclage de qualité. Le personnel des sites ont le droit de refuser les lots qui ne seraient pas conformes.

Vous pouvez déposer vos bâches au Centre de tri de Mont St Guibert, rue de la Petite Sibérie du lundi au vendredi de 8h15 à 16h, sur dalle de compostage de Virginal, rue de Tubize à 1460 Virginal (Ittre). Sur dalle de compostage de Basse-Wavre, Chée de Longchamps à 1300 Wavre.

Renseignements :
in BW- 0800/49.057
valmat@inbw.be



LES DERNIERS BÉBÉS REÇU PAR LA VILLE EN 2019



© Lightsquare

CARNET DE L'ÉTAT CIVIL

Cette liste n'est pas exhaustive. Le Règlement Général de Protections des Données, entré en vigueur le 25 mai 2018, vise à la protection des informations et données privées. Désormais, il appartient aux familles de décider de la publication des naissances, décès et mariages qui les concernent, dans le Bulletin communal.

NAISSANCES

- CHARLIER emeline de genappe
- CORNELISSEN mathias de baisy-thy
- CURELUSA natan de vieux-genappe
- DECKERS raphaël de houtain-le-val
- DULAIT agathe de bousval
- GONZALEZ ameloot antonia de bousval
- LEMOINE elise de glabais
- MEURISSE enoha de bousval
- STAS maxim de baisy-thy



INFORMEZ-VOUS SUR NOTRE PAGE FACEBOOK
[FACEBOOK/VILLEDEGENAPPE](https://www.facebook.com/villedegenappe)

UNE PLATEFORME DE COLLABORATION CITOYENNE

Cela fait déjà près d'un mois que la Plateforme de collaboration citoyenne a été mise en place en partenariat avec le Centre Culturel de Genappe ainsi que la Plateforme francophone du Volontariat.

Justine Servais qui est la cheffe de projet et l'assistante sociale à la ville.



Les objectifs

Permettre d'orienter les habitants désireux de faire du volontariat vers l'offre la mieux adaptée et la plus appropriée. Offrir aux associations de Genappe un petit coup de pouce.

Où et quand ?

Lors des permanences organisées au Centre Culturel de Genappe tous les premiers jeudis du mois de 10h30 à midi.

Comment ?

Grâce à une entrevue avec

Contact :

Justine Servais au 0476/80.20.84.

MAISON TABURIAUX & FILS

Pompes funèbres • Funérarium
Salle de réception

Tél. 067 77 25 08

pftaburiaux@skynet.be

www.funeraillies-taburiaux.be

2, Rue Dellis

1470 Ways

CENTRE FUNERAIRE SNEESEENS

(Entrée par la Plaine Communale)

Rue de Bruxelles, 18 à 1470 Genappe
Rue des Pierrailles à 1470 Genappe

Salle de réception (120 pers.) – Grand parking
Déposez vos condoléances sur www.lesfuneraillies.be

Tél : 067/79.13.03



COLLECTE DES DÉCHETS : CALENDRIER 2020 ET MODALITÉS

Comme chaque année nous vous informons sur les modalités et le calendrier des collectes.

Les jours de collectes des ordures ménagères (sacs blancs) sont les suivants :

Attention ! Dans certains quartiers les jours de collectes ont changé

Jeudi : Baisy-Thy – Houtain-le-Val – Loupoigne – Vieux-Genappe

Vendredi : Bousval – Genappe – Glabais (y compris la Chaussée de Bruxelles) - Ways

En cas de jours fériés, la collecte sera reportée au samedi.

Collectes sélectives :

	PMC	Papiers/ Cartons
Janvier	3, 17, 31	10
Février	14, 28	7
Mars	13, 27	6
Avril	10, 24	3
Mai	8, 22	2, 29
Juin	5, 19	26
Juillet	3, 17, 31	24
Août	14, 28	21
Septembre	11, 25	18
Octobre	9, 23	16
Novembre	6, 20	13
Décembre	4, 18	11

Modalités de collecte :

- Depuis le 1er janvier, les sacs blancs sont vendus au prix 1,50 € pour les sacs de 60 litres. Vous avez encore des sacs au tarif de 1,35 € ? Pas de panique, vous pouvez encore les déposer à la collecte jusqu'à épuisement de votre stock.
- Les collectes commencent dès 6 h du matin. Prière de sortir vos déchets la veille à partir de 20 h.
- Placez-les à un endroit bien visible pour les collecteurs.
- S'ils n'ont pas été collectés, contactez l'IBW au plus tard le lendemain.
- Tout appel parvenant après ce jour ne sera plus nécessairement pris en compte.
- En cas de travaux, placez vos déchets à un endroit accessible.
- Les collectes peuvent ne pas être assurées si les voiries sont inaccessibles pour cause de verglas ou d'enneigement.

Pour tout problème lié à ces collectes, nous vous invitons à prendre contact avec l'IBW au n° gratuit 0800/49.057 ou par mail à l'adresse suivante valmat@inbw.be.



LA COLLECTE DES DÉCHETS ORGANIQUES A DÉBUTÉ !

En êtes-vous ? Pas encore ! Depuis ce 2 janvier, vous pouvez vous débarrasser de vos déchets organiques via une collecte hebdomadaire organisée le même jour que celle des sacs blancs. Pour rappel, les déchets organiques sont collectés dans des sacs réglementaires biodégradables de 25l vendus, dans les points de vente habituels, au prix de 5€/rouleau de 10 sacs.

Cette collecte permet à ceux qui n'ont ni compost, ni poule d'évacuer leurs déchets organiques sélectivement et donc de poser un geste en faveur de l'environnement. En effet, les déchets organiques collectés sé-

lectivement sont traités par bio-méthanisation et transformés en énergie verte (gaz, électricité et chaleur) et en amendement de sol (compost), à la condition toutefois qu'ils ne soient pas contaminés par d'autres déchets. Il est donc essentiel de bien trier les déchets organiques. Si vous avez encore un doute après avoir consulté le tableau des « acceptés/refusés » mieux vaut donc le jeter le déchet dans le sac blanc ! Une astuce pour prolonger la durée de vie de votre sac biodégradable : poser un journal dans le fond du sac ou emballer les déchets « mouillés » dans un journal qui en absorbera l'humidité.



GENAPPE, TERRE D'ACCUEIL POUR LA PETITE FAUNE

Depuis 2017, la Ville aménage sur les espaces publics ou dans ses bâtiments différents types de gîtes pour la petite faune. A ce jour, 4 types de gîtes ont été réalisés : pour les chouettes effraies, pour les chauves-souris, pour les hérissons et pour les insectes. Nous comptons, en ce début d'année, 3 gîtes à chauves-souris, 5 gîtes à chouettes-effraie, 1 gîte à hérissons et 3 hôtels à insectes, répartis dans les villages de Ways, Loupoigne, Houtain-le-Val, Genappe, Bousval et Baisy-Thy.

La réalisation des gîtes pour les chouettes et les chauves-souris, financée par la ville, a été confiée Natagora.

Nous ne nous arrêterons pas là. Puisque l'objectif est, bien sûr, de renforcer les capacités d'accueil de la petite faune dans les villages. C'est la raison pour laquelle un budget a été dégagé en 2020 pour poursuivre les aménagements.

Les implantations des gîtes ont été choisies avec Natagora. Pour avoir du sens, celles-ci doivent voir le jour dans un contexte de maillage écologique suffisamment dense. Cela signifie, entre autres, que le paysage ne doit pas être fragmenté, que les zones d'habitats de chaque espèce comptent de nombreux gîtes en lien avec des territoires de chasses, des zones de repos et/ou d'hibernation en proximité relative. En sus, ces espaces doivent être reliés entre eux par des corridors écologiques.

Sur notre commune, divers corridors importants structurent le paysage tels la Vallée de la Dyle et ses affluents, le Ravel, certains chemins structurant bordés d'arbres et quelques linéaires de haies qui mettent en connexion des massifs boisés. Jouer sur la densité de l'éclairage joue aussi un rôle important dans la continuité de ces couloirs. Nous y reviendrons à l'occasion de prochains articles et de conférences organisées le week-end du premier mai à Vieux-Genappe.

Nous l'avons vu plus haut, la densité des gîtes joue un rôle important. Il est donc essentiel que les espaces publics ne soient pas les seuls aménagés. Vous aussi, vous avez, peut-être, chez vous, une zone propice à l'aménagement d'un gîte. Pour ce faire, Natagora vous propose ses conseils et son accompagnement. Il est, en effet, essentiel que les aménagements tiennent compte des besoins de leurs occupants pour que ces réalisations soient investies par leurs destinataires.

Notons que cette démarche est d'autant plus efficace et pertinente lorsqu'elle s'inscrit dans un environnement général de qualité en terme de couvert végétal et floristique d'espèces indigènes variées !

Bonne année 2020, pleine de vie au naturel ! Avec la participation de Natagora Brabant wallon. Contact local et renseignements : samyndidier@hotmail.com

LES DÉCHETS ACCEPTÉS :

Les déchets de cuisine, les petits déchets de jardin et d'autres déchets tels que les mouchoirs en papier ou les essuie-tout.

DÉCHETS DE CUISINE	PETITS DÉCHETS DE JARDIN	AUTRES DÉCHETS
 <ul style="list-style-type: none"> • Restes de repas • Épluchures • Aliments périmés déballés • Filtres, marcs de café, sachet de thé • Coquilles d'œufs, de noix, de moules, ... 	 <ul style="list-style-type: none"> • Fleurs fanées • Herbes • Petits déchets végétaux 	 <ul style="list-style-type: none"> • Mouchoirs en papier • Serviettes et nappes en papier • Essuie-tout • Litières végétales biodégradables

LES ERREURS À NE PAS FAIRE : ATTENTION AUX INTRUS !

 <ul style="list-style-type: none"> • Langes • Serviettes hygiéniques, tampons périodiques • Ouate, lingettes, cotons-tiges (sauf si tige en bois) • Cheveux, poils • Litières minérales non-biodégradables 	<ul style="list-style-type: none"> • Textiles • Sacs d'aspirateur • Sacs et films en plastique • Barquettes et ravieres en plastique • Pots de fleurs • Piles • ...
---	--

ET N'OUBLIEZ PAS LES COLLECTES SÉLECTIVES : P/C, PMC, VERRRE ET LE RECYPARC.



Pattyn
Garage-GENAPPE







RUE DERNIER PATARD, 7 - 1470 GENAPPE Tél. 067 77 28 71
www.garage-pattyn.be Garage Pattyn Genappe



SOLDES : LES BONNES AFFAIRES DES PICKPOCKETS

Devenez insignifiant pour les pickpockets, suivez ces quelques conseils simples pour sécuriser vos effets personnels.

Nous vous le rappelons chaque année, les soldes sont une période de rêve pour les pickpockets. La foule leur permet de faire un maximum de larcins. Les victimes se trouvent donc désespérées face à une caissière qui leur demande de payer des achats... alors qu'elles se rendent compte qu'elles n'ont plus de portefeuille. Même si le risque zéro n'existe pas, vous pouvez essayer d'éviter au maximum d'être victime d'un vol de GSM ou de portefeuille. Par exemple, préférez un sac en bandoulière. Si vous avez un sac qui se porte sous le bras, tâchez de placer l'ouverture de la tirette vers votre poitrine et non vers votre dos. Le pickpocket aura plus de difficultés à l'ouvrir. Choisissez un sac contenant des poches intérieures où vous pourrez placer votre portefeuille et votre téléphone. Une fois en cabine, ne laissez jamais vos effets personnels et vos achats sans surveillance. Enfin, ne placez pas

vos effets personnels dans votre sac de courses ! Il sera nettement plus facile à dérober.

Messieurs, vous qui avez pour habitude de placer votre portefeuille ou téléphone dans la poche arrière de votre pantalon : très mauvaise idée. Préférez le porte-carte rangé dans une poche avant du pantalon ou dans une poche intérieure de votre veste. Si elle se ferme avec une tirette, c'est mieux. N'oubliez pas, dans ce cas, de ne jamais quitter votre veste des yeux et de ne pas la mettre dans votre sac de courses si elle contient vos effets personnels.

Si, malgré nos conseils, vous êtes tout de même victime et/ou témoin de vol, rendez-vous dans votre commissariat afin de déposer plainte et bloquez au plus vite vos cartes bancaires via Card Stop au 070/344.344. En ce qui nous concerne, nous augmentons nos patrouilles et les orientons vers les rues et galeries commerçantes, mais nous ne pouvons pas être partout en même temps et avoir des yeux sur tout. Nous vous souhaitons de bonnes soldes !

HANDICONTACT : JE ME DÉPLACE EN TRANSPORT EN COMMUN

Le Plan de Cohésion de la Ville de Genappe aborde ce mois-ci la manière de se procurer la « Carte nationale de réduction sur les transports en commun ». Cette carte est destinée aux personnes aveugles ou malvoyantes, atteintes d'une invalidité permanente d'au moins 90%, suite à une affection oculaire. Grâce à elle, le bénéficiaire peut voyager gratuitement en Belgique, c'est-à-dire sur le réseau SNCB (en 2e classe) et sur les réseaux TEC, De Lijn et STIB. Celle-ci est délivrée par le SPF – Direction générale Personnes handicapées.

Pour se la procurer, il faut vous rendre à la maison communale. L'employé communal introduira votre demande et vous remettra un accusé de réception ainsi qu'une déclaration en vue de l'obtention d'une carte de réduction sur les transports en commun pour malvoyants, complétée de vos données personnelles. Vous devez compléter les parties qui vous sont destinées puis demander à un ophtalmologue

de remplir la partie qui lui est réservée ou joindre une attestation officielle, signalant que vous avez une affection de la vue avec une incapacité permanente d'au moins 90%.

Ensuite, il vous sera demandé de renvoyer la déclaration par courrier postal au SPF Sécurité sociale – Direction générale Personnes handicapées, à l'adresse suivante :

Centre Administratif Botanique - Finance Tower Boulevard du Jardin Botanique, 50 boîte 150 - 1000 Bruxelles

Autres conditions importantes : Votre chien guide, tenu en laisse, peut voyager gratuitement avec vous.

Si vous voyagez en train : une personne peut voyager gratuitement avec vous, si vous êtes en possession de la carte « Accompagnateur gratuit », délivrée par la SNCB. Les deux cartes sont combinables.

Ces cartes sont aussi combinables avec la carte « Priorité place assise », également déli-

vrée par la SNCB.

Si vous voyagez en avion de la compagnie Brussels Airlines : vous pouvez obtenir une réduction de 25% sur le prix le plus bas, disponible sur certains vols de la compagnie. Si vous êtes accompagné, la personne avec vous payera le tarif normal ; concernant votre chien-guide, celui-ci pourra voyager gratuitement.

Si vous voyagez seul, vous pouvez bénéficier gratuitement d'une aide à l'aéroport et dans l'avion. Il faudra dès lors faire la demande à Brussels Airlines au moins 48 heures à l'avance.

Pour plus d'informations, n'hésitez pas à contacter la STIB, le TEC ou encore votre agent handicapé à la Ville de Genappe, Justine Servais, au 067/79.42.39 ou via justine.servais@genappe.be



RÉFORME DE L'ACCUEIL DE LA PETITE ENFANCE

Une réforme ONE concernant l'accueil de la petite enfance entrera en vigueur en janvier 2020.

Les diplômes exigés : Un certificat de l'enseignement secondaire supérieur (CESS) est exigé en plus de la formation professionnalisante (puéricultrice, auxiliaire de l'enfance...). Concernant les accueillantes qui sont dans le domaine depuis plusieurs années et qui n'ont pas le CESS, un passeport d'assimilation est prévu. Un baccalauréat en psychologie, assistante sociale ou soins infirmiers est exigé pour les responsables de crèche. Certains masters sont acceptés dans le domaine social, psychologique ou de la santé.

Une réorganisation des structures : Ses milieux d'accueil existeront sous forme de 2 structures : les accueillantes à domicile et les crèches.

Dorénavant, des subventions seront revues et corrigées notamment au niveau du statut social précaire des accueillantes conventionnées qui progressivement obtiendront un statut de salariée. Une période de transition de 5 ans est prévue. Des places supplémentaires dans les crèches seront disponibles pour les parents en difficulté.

Vous souhaitez des informations complémentaires, n'hésitez pas à venir nous voir.

Besoin d'un nouveau défi?

Vous avez besoin d'être redynamisés, de retrouver la confiance en vos capacités ou de (re)définir votre projet professionnel, la société Randstad organise à la Maison de l'emploi de Genappe une formation d'orientation et de mobilisation pour les demandeurs d'emploi. Si vous souhaitez participer à cette formation, venez vous inscrire à la Maison de l'Emploi.

Vous souhaitez en savoir plus, n'hésitez pas à venir nous voir.



Maison de l'Emploi de Genappe
Adresse:
Espace 2000, 7a
1470 Genappe

Coordonnées:
067/41.17.20 ou via mail
maisondelemploi.genappe@forem.be

Changement d'horaires :

À partir du 2 janvier 2020, la Maison de l'Emploi vous accueillera :
Lundi : sur rendez-vous
Mardi : 8h30 à 12h00 – 13h30 à 16h00
Mercredi : 8h30 à 12h00 – sur rendez-vous
Jeudi : 8h30 à 12h00 – sur rendez-vous
Vendredi : 8h30 à 12h00 – sur rendez-vous

NOUS ENGAGEONS DES ANIMATEURS POUR NOS PLAINES DE VACANCES

La Ville de Genappe organise des plaines de vacances durant les congés scolaires de printemps et d'été 2020 ; Vous disposez une formation en animation, vous êtes titulaire d'un brevet d'animateur Centres de Vacances ou en cours de formation, d'un diplôme ou d'un certificat de fin d'études à orientation sociale ou pédagogique...

Toute candidature doit être accompagnée des documents

suivants :

- un curriculum vitae,
- tout document probant d'une formation ou d'une expérience en animation,
- un extrait de casier judiciaire vierge - Modèle 2,
- de/des périodes durant lesquelles vous souhaitez animer.

Calendrier de nos plaines 2020 :

Plaine de printemps : du 6 avril au 17 avril 2020

Plaine d'été :

Du 6 juillet au 17 juillet
Du 20 juillet au 31 juillet inclus
Du 3 août au 21 août inclus

Nos barèmes : Animateur breveté ou assimilé : 60 €/jour - Animateur en formation : 50 €/jour

Adressez votre candidature au Collège communal via l'adresse Info@genappe.be

Les Jardins de Quentin



Aménagement & entretien de jardins

Création et tonte de pelouses
Tailles de haies et arbustives
Travaux de plantations
Dallage et pavage (terrasses, chemins d'accès, ...)
Pose de clôtures et abris de jardin
Réalizations en bois (terrasses, ...)
Abattage et élagage

Quentin Vanbellinghen
0494/98.06.18 - info@lesjardinsdequentin.be
www.lesjardinsdequentin.be



Retrouvez vos animaux épanouis !

Vacances, week-ends, absences diverses,
Travail, vie à 100 à l'heure, maladie, PMR ?

Max & Félix®

Visites, nourrissage, soins, jeux, balades
de vos animaux à votre domicile !

7 j / 7 : 0484 / 911.709
maxetfelix@outlook.com





FILM : AU NOM DE LA TERRE

Suite à la conférence de Lydia et Claude Bourguignon au MONTY en novembre dernier, les membres de la Commission Agriculture de la Ville de Genappe et quelques agriculteurs présents ont souhaité l'organisation de la projection de ce film qui sera suivie d'un débat sur l'évolution du modèle agricole.

Un film dramatique d'Edouard Bergeon

Pierre a 25 ans quand il rentre du Wyoming pour retrouver Claire sa fiancée et reprendre la ferme familiale.

Vingt ans plus tard, l'exploitation s'est agrandie, la famille aussi. C'est le temps des jours heureux, du moins au début... Les dettes s'accumulent et Pierre s'épuise au travail. Malgré l'amour de sa femme et ses enfants, il sombre peu à peu... Construit comme une saga familiale, et d'après la propre histoire du réalisateur, le film porte un regard humain sur l'évolution du monde



agricole de ces 40 dernières années.

Au Monty le samedi 15 février à 20h00

Réservations : reservation@lemonty.be
PAF : 5€ - gratuit pour les agriculteurs
Organisé par la Ville de Ge-

nappe et un Collectif de citoyens et d'agriculteurs de Genappe.

Avec le soutien du MONTY, du GAL du Pays des 4 Bras et du Centre culturel de Genappe

En partenariat avec la Commission Agriculture de la Ville de Genappe

WEEKEND FESTIF POUR NOS SENIORS

La Commission Séniors, vous proposent de venir les rejoindre les vendredi 28 et samedi 29 février à 20h00 pour passer deux agréables soirées avec la Troupe du Théâtre du Chenois, qui vous interprétera une pièce amusante et drôle de Claude Magnier « OSCAR », qui fit le succès de Louis de Funès.

Dans la Salle Communale de Loupoigne
8€ par personne et 1.25€ pour les bénéficiaires de l'article 27

Pour clôturer ce week-end, nous vous invitons le dimanche 1er mars 2020 à participer au l'après-midi cabaret des Amis de la Chanson

« Les Amis se mettent sur leur 31 »

Rejoignez-les à la Salle Communale de Loupoigne dès 15h.

Réservations : à l'accueil Hôtel de Ville auprès de Muriel Opalvens – Sophie Hendrickx – 067/79.42.00 au prix de 8€ par personne.

Inscription indispensable :



Talon à nous remettre avant le 19 février 2020

Nom :Prénom :

Adresse :

Code postal : Localité :

Tél. :/...../..... Date de naissance :/...../.....

Participe à la pièce de théâtre le/...../.....

Participe l'après-midi cabaret du dimanche 1er mars 2020



AGENDA

CAFÉ CITOYEN

23 JANVIER

À 20h
Au Monty, ouverture à 19h
Pas de réservation, Gratuit
Voir article page 6

RÉSERVE NATURELLE

2 FÉVRIER

À 9h30
Gestion
Inscription obligatoire : Service Environnement : 067/79.42.72
Aude.Roland@genappe.be
Environnement-Dyle : Michèle Fourny : 0477/43.16.78 - environnement.dyle@gmail.com
Voir article page 6

GOÛTER CRÊPES

2 FÉVRIER

De 14h à 17h
Goûter aux crêpes de la Chandeleur
Organisé par le Comité Saint Barthélemy à La Cense de Begipont à Noirhat (derrière la chapelle de Noirhat-rue Pont Spilet 3)
Infos : G. Eloin 0474/20.60.65 ou B. Huts 0474/79.76.96

SPECTACLE

7 FÉVRIER

À 20h30 au Monty
Rue de Charleroi, 58
Tout public à partir de 7 ans
PAF : 12€ / 8€
Réservation : www.lemonty.be
Voir article page 6

WEBSENIORS

7 FÉVRIER

De 9h à 12h
Bibliothèque
Tél.:067/79.42.91 ou 92 ou 93
Voir article page 7

ATELIER 2.0

8 FÉVRIER

De 10 à 12h
Au centre culturel
Reservation@ccgenappe.be
067/77.16.27
Voir article page 5

RÉSERVE NATURELLE

9 FÉVRIER

À 9h
Visite guidée
Inscription obligatoire : Service Environnement : 067/79.42.72
- Aude.Roland@genappe.be
Environnement-Dyle : Michèle Fourny : 0477/43.16.78 - environnement.dyle@gmail.com
Voir article page 6

CAFÉ CITOYEN

12 FÉVRIER

À 20h
Au Monty, ouverture à 19h
Pas de réservation, Gratuit
Voir article page 6

AU NOM DE LA TERRE

15 FÉVRIER

À 20h - Au Monty
Réservations : reservation@lemonty.be
PAF : 5€ - gratuit pour les agriculteurs
Voir article page 12

GOÛTER CRÊPES

16 FÉVRIER

De 15h00 à 17h30
A la Maison Galilée, rue de Bruxelles 14 à Genappe.
La Conférence Saint Vincent de Paul de Genappe organise son traditionnel goûter aux crêpes au bénéfice des plus démunis de l'entité
Voir article page 6

RÉSERVE NATURELLE

16 FÉVRIER

À 9h
Visite guidée
Inscription obligatoire : 0477/43.16.78
Inscription obligatoire : Service Environnement : 067/79.42.72
- Aude.Roland@genappe.be
Environnement-Dyle : Michèle Fourny : 0477/43.16.78 - environnement.dyle@gmail.com
Voir article page 6

CINÉ-CLUB UNE AFFAIRE DE FAMILLE

20 FÉVRIER

À 20h au Monty
5€ la séance
Voir article page 4

WEBSENIORS

28 FÉVRIER

De 9h à 12h
Bibliothèque
Tél.:067/79.42.91 ou 92 ou 93
Voir article page 7

RÉSERVE NATURELLE

8 MARS

À 9h30
Gestion
Environnement-Dyle: 0477/43.16.78
Inscription obligatoire : Service Environnement : 067/79.42.72 - Aude.Roland@genappe.be
Environnement-Dyle : Michèle Fourny : 0477/43.16.78 - environnement.dyle@gmail.com
Voir article page 6

CINÉ-CLUB WOMAN AT WAR

19 MARS

À 20h au Monty
5€ la séance
Voir article page 4

THÉÂTRE DIALECTAL WALLON

13, 14, 20, 21 MARS

À 19h30
15 ET 22 MARS
À 15h30
Qui s'qu'a yeu s'n'idéye folle...!
Comédie en trois actes de Christian Derycke
Salle communale de Loupoigne, rue du centre 28 A.
Réservations souhaitées au prix de 8 € (Les places sont numérotées) auprès de Léopold Gossiaux 067/77.37.79
Voir article page 7